



Du bord du gave aux tuileries

Infos n° 26 Septembre 2007

Bulletin d'information communal

Les dernières nouvelles de la commune...

*Les travaux du **lotissement communal** arrivent à leur terme. Toutes les parcelles qui seront mises à la vente sont d'ores et déjà réservées. L'obtention du certificat d'achèvement des travaux dans le courant du mois d'octobre permettra la cession des terrains par la commune aux futurs acquéreurs et la délivrance des permis de construire qui peuvent déjà être déposés à la DDE. Bienvenue aux nouveaux arrivants.*

*Mr **Paul LABAT** a décidé de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier prochain. Les travaux de tonte et d'entretien des espaces verts communaux seront désormais confiés à une entreprise privée. Les consultations sont en cours à ce sujet. Néanmoins, l'intégralité des travaux ne pourra pas être réalisée par ce biais. Le conseil fait donc **appel à candidature pour un poste d'employé communal** quelques heures par semaine sur tout ou partie de l'année. Les candidatures sont à adresser à la mairie.*

*Mr **PUCHEU** d'Angous assurait les travaux d'épaveuse et d'entretien des abords de voirie. Il cesse son activité pour les mêmes raisons. Une nouvelle entreprise se verra dans les jours qui viennent attribuer le marché.*

*La poursuite de l'**aménagement de l'Avenue de Navarrenx** est différée. En effet, les platanes doivent être conservés. Dans la mesure où nous tenons à la réalisation d'un cheminement piétonnier en continuité de celui existant, la seule issue est de rétrécir la chaussée. C'est l'optique envisagée aujourd'hui qui obligera le détournement des poids lourds par Castetnau (ils ne traverseront définitivement plus Susmiou par l'avenue de Navarrenx). La réalisation de notre projet dépend donc de l'aménagement nécessaire de la traversée de Castetnau du pont de Navarrenx au carrefour de la Chapelle. En attente des devis des différents concessionnaires, qui ont encore à ce jour trois mois de délais pour réaliser l'étude, nos voisins n'ont donné qu'un accord de principe. Les services du conseil Général souhaitant logiquement puisqu'ils sont dépendants, traiter les deux dossiers conjointement, nous attendons...*

*La commune a récemment acheté un destructeur de documents pour le secrétariat de mairie en même temps que remplacé l'**équipement informatique** de la mairie devenu trop lent pour les logiciels de gestion municipale.*
(suite au verso)

Dans six mois les échéances municipales. Les publications municipales étant réglementées, ce 26° bulletin est donc peut-être le dernier du mandat.

Le conseil municipal élu dans son intégralité au mois de mars 2001 vous avait envoyé au cours de la même année et suivant la volonté du maire Frédéric Fournier quelques courriers. Au mois de Février 2002, le conseil s'était engagé à continuer d'assurer régulièrement ce service qui semblait apporter satisfaction et donc de créer officiellement cette publication. Le conseil renouvelé partiellement récemment n'a pas voulu déroger à cette intention et donc l'ancienne comme la nouvelle équipe ont essayé régulièrement de vous tenir informé de la gestion municipale. Je souhaite avec nombres d'entre vous qu'après le mois de mars prochain ce bulletin d'information communal soit maintenu et poursuivi. A bientôt donc j'espère.

VOYAGE ANNUEL DES ANCIENS

le Mercredi 19 Septembre 2007 en Bigorre

Départ : 8H devant la mairie de Susmiou.

Déjeuner à Soumoulou

" La colline aux marmottes" (Argeles-Gazost)

Restaurant à ARGELES-GAZOST

" Le Donjon des aigles" (Baucens)

Retour à Susmiou.

Le transport est assuré par Christian LAGARONNE Sur la base de 25 personnes, le coût total de la journée par personne s'élève à 54,5 €, mais la commune prend en charge plus de 50% du coût pour chacun de ses administrés. Il restera à **la charge de chacun 25 €** Vous pouvez bien entendu inviter vos amis non résidents à Susmiou pour nous accompagner. Ils seront les bienvenus.

Je vous serai obligé de bien vouloir vous inscrire dès à présent et avant le 15 Septembre à la mairie aux heures d'ouverture ou auprès de Bruno LANNES ou Christelle ANDRE.

**Goûter mensuel des anciens
à la salle de la mairie à partir de 15:00
Mercredi 24 Octobre
Mercredi 21 Novembre**

Madame Petit, notre secrétaire de mairie a presque terminé un important travail de rangement des archives, et notamment de l'ensemble des dossiers de permis de construire désormais classés par rues ou quartiers et donc beaucoup plus facilement accessibles.

Petit sourire en interlude : Monsieur le maire a chuté en arrière du fauteuil de la secrétaire de mairie et failli s'assommer. A défaut de devoir pourvoir encore le siège de maire, il faudra procéder au remplacement ...du siège de la secrétaire.

Le reprofilage et le revêtement du Chemin la campagne a été récemment réalisé par l'entreprise Travaux du Sud-Ouest la mieux offrant. De nombreux nids de poules ont aussi été comblés sur l'ensemble des voies communales. Enfin, deux lettres parvenues à la mairie suggéraient des travaux d'aménagement. L'opportunité de réaliser ceux ci sera appréciée en fonction de la part budgétaire restante aux fonds alloués aux travaux de voirie.

Le budget voté tardivement (25 mai 2007) en raison du renouvellement partiel de l'équipe voit les taux des taxes communales inchangé cette année.

Taxe d'habitation : 5,26 Foncier bâti : 4,90

Foncier non bâti : 19,41 Taxe professionnelle : 8,35

Différentes modifications budgétaires ont été réalisées depuis, notamment la création d'un budget annexe pour le lotissement communal qui permettra une meilleure lisibilité comptable .

*Suite à la rencontre avec Mr le SousPréfet, le projet d'**Espace d'Animation et de rencontre** a été officiellement abandonné en raison de la suppression des subventions précédemment allouées. Cet abandon nous permet de récupérer les taxes déjà versées. Le projet d'une salle communale n'est cependant pas mis aux oubliettes...Plusieurs options se présentent: Le Conseil envisage de tronçonner un futur projet en plusieurs phases, chacune pouvant donner lieu à l'attribution de subventions. Une première tranche viserait pour les évidentes questions d'esthétique et surtout de sécurité qui demeurent à démolir le préfabriqué et le 'tonneau". Même en l'absence de construction future, les abords de la mairie s'en trouveraient embellis et avec la conservation temporaire de la dalle sous le tonneau, on pourrait avoir recours à la location d'un chapiteau pour les fêtes communales. (sous réserves que le Comité des Fêtes retrouve un peu de vigueur...)*

Une deuxième tranche concernerait une nouvelle construction dont la finalité et le dimensionnement devront vraisemblablement être repensés. Dans un troisième temps on pourra aménager les abords de la mairie.

Bienvenue à:

Amalia DAMAS née le 12 janvier 2007 (Route de Bayonne)
Julie CANDAU née le 22 juin 2007 (Route de Bayonne)
Laura CASSOU née le 28 juin 2007(Avenue de Navarrenx)

*Le **site internet** de la commune n'est aujourd'hui plus actif. La date de renouvellement de notre abonnement chez l'hébergeur étant passée. Notre webmaster Sébastien Chabanne s'emploie à réactiver ce portail sur la commune.*

*Des travaux importants d'une ampleur inégalée depuis quarante ans se dérouleront bientôt sur les berges et dans le lit du gave pour faciliter la remontée des poissons vers la **nouvelle échelle à saumons**.*

*Le **Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) SUS CASTETNAU** où sont scolarisés de nombreux enfants de la commune se restructure en SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique). Ce changement de statut permet de détacher et de rendre à la fois indépendant et plus lisible le coût de fonctionnement des écoles par rapport aux budgets municipaux. Susmiou reste pour l'instant de manière inchangée, commune associée à ce RPI. On note une augmentation d'effectif des trois classes existantes (77 enfants présents à la rentrée) et plusieurs lotissements se créent sur les trois communes. On pourrait donc voir acceptée la demande d'ouverture d'une quatrième classe dans les années qui viennent et alors pourquoi pas la réouverture d'une école à Susmiou. En effet, en couplant ce projet à celui de la salle communale nous pourrions bénéficier d'importantes subventions et faire ainsi " d'une pierre deux coups".*

La prochaine équipe municipale aura du pain sur la planche.

Un ou plusieurs postes de conseillers municipaux risquent d'être à pourvoir aux prochaines échéances en même temps que tous seront remis à votre décision. Je remercie de leur dévouement constant, depuis une ou plusieurs années ceux qui ont su se montrer disponibles, contribuant efficacement à faire avancer les projets communaux dans une ambiance conviviale et sereine et qui peut-être décideront de ne pas poursuivre l'aventure avec nous. Nous faisons d'ores et déjà appel aux candidats éventuels pour venir nous aider et participer à la gestion communale, qui reste un travail certes un peu chronophage mais ô combien passionnant. Pour féminiser un peu notre équipe et tendre à davantage de parité, les candidates sont aussi les bienvenues pour tenir compagnie à Christelle, seule représentante de la gent féminine au Conseil actuel.

Pour terminer et sans quoi ce bulletin serait bien incomplet, c'est un grand merci avec la reconnaissance de tous que j'adresse à Paul LABAT pour le travail accompli depuis tant d'années, efficace et discret, toujours dévoué.

Merci Paul et bonne retraite.

Mairie: 05 59 66 53 86 Fax: 05 59 66 04 23

mairie.susmiou@wanadoo.fr

Secrétariat les Lundis, Jeudis et Vendredi de 15 à 19H

Le maire tous les soirs après 17H sur RV.